



## VISITES PASTORALES

DE

Mgr Camille de Neufville

(1654)

---

### I. — DAUPHINÉ

**L**E 30 juillet 1654, année de son intronisation, Mgr Camille de Neufville quitte son palais archiépiscopal pour commencer, comme Mgr de Marquemont, la visite générale de son diocèse. Il se fait accompagner de Louis Deville, custode de Sainte-Croix, et du R. P. Joseph Gibalin, recteur du collège des Jésuites de Lyon. Il débute également par le Dauphiné, où il avait appris qu'elle était plus nécessaire que partout ailleurs. Il visite les églises de Feyzin, de Soleise, de Saint-Symphorien-d'Ozon, puis il va coucher, le 31, au château de Mions appartenant au duc de Villeroy,

son frère. De là il rayonnera et enverra de droite et de gauche les prêtres qui l'accompagnent. Il fait sa tournée pastorale tout aussi consciencieusement que le cardinal de Marquemont, car il prend beaucoup plus de temps. Ayant d'autres soucis que l'administration de son diocèse, il fait travailler son monde et prend lui-même les ordonnances d'après les rapports qu'on lui fait. Presque partout où il va, il demande aux curés et aux paroissiens, chacun à part, s'ils avaient à se plaindre les uns des autres, s'il y avait des ennemis à réconcilier dans la paroisse, s'il y avait des sorciers, des ménages vivant en concubinage et des femmes de mauvaise vie, etc.

A Feyzin, il y avait des royaumes deux ou trois fois l'année qui donnaient une certaine quantité de cire à l'église. A Saint-Symphorien-d'Ozon, il y avait aussi le royaume de Saint-Symphorien qui donnait de la cire. Ces royaumes étaient de véritables confréries, avec cette seule différence qu'il y avait le roi, la reine, les dauphins, les dauphines, les princes, les princesses, etc., toute une cour, avec une redevance de cire en proportion du degré plus ou moins élevé du titulaire. Les usages variaient beaucoup suivant les pays.

Nous trouvons ce passage intéressant dans le procès-verbal de la visite de cette dernière paroisse : « Et nous avons vu aussy le Saint-Sacrement reposant dans un soleil d'estain, dont ayant demandé la cause le curé nous a dict qu'on avoit accoustume de le tenir ainsy pour donner la bénédiction à l'issue de la grand'messe tous les dimanches et les paroissiens disent que depuis qu'on observe cette coustume ils n'ont souffert aucune gresle. » A main gauche du grand autel il y avait un vieux tombeau enrichi de figures mais qui avaient été brisées par les Huguenots. Il y

avait un grand nombre d'autels et de chapelles mais presque tous en ruine avec les titres des fondations perdus. Une des chapelles sous le clocher était prête à tomber. La chapelle de Sainte-Madeleine avait été agrandie pour la confrérie des Pénitents et du Saint-Sacrement fondée par le cardinal de Marquemont en juin 1617. Il y avait une dévotion des cordonniers à l'autel de Saint-Crépin, etc.

Au sujet du retard que certains parents apportent de faire baptiser leurs enfants, Mgr de Neufville, sur un rapport du curé à ce sujet, prend une ordonnance où il déclare publiquement excommuniés les pères qui hasardent aussi légèrement le salut de leurs enfants et enjoint de leur refuser l'entrée de l'église.

A Vénissieux, un luminier (1), qui exerçait la charge depuis trente ans, déclare que par les royaumes et offrandes il ne manquait rien à l'église soit pour la messe soit pour les offices. Il y avait une confrérie de Saint-Roch.

A Colombier-Saugnieu, nom actuel de cette paroisse, le service paroissial se fait dans la chapelle du seigneur du lieu, qui est le duc de Lesdiguières, depuis 60 ans que l'église de Saint-Martin-d'Arcy est démolie. Pour être exempts de grêle les paysans chômaient le 30 juillet, jour de saint Abdon, et le 4 mai.

A Saint-Bonnet-de-Mure, le marquis de Gouvernet, seigneur du lieu, était « huguenot », il possédait les titres de fondation de sa chapelle et n'y faisait faire naturellement aucun service. Dans cette chapelle il y avait un tombeau de marbre que la Révolution a saccagé, où était représenté le seigneur de Bomvillon armé de pied en cap, avec son casque.

---

(1) Le luminier était un notable de la paroisse qui administrait les fonds de l'église.

On a rétabli les inscriptions dans la nouvelle église de Saint-Bonnet, mais du tombeau il n'y a plus de trace ; on a enlevé même les clous d'argent qui bordaient les angles de la plaque de marbre de l'inscription.

A Heyrieu, les titres des fondations ont aussi été égarés pendant les guerres civiles. Les deux confréries du Rosaire et du Mont-Carmel étaient installées dans la paroisse.

Au hameau de Manissieu, dépendant de Saint-Priest, il y avait une chapelle nommée de la Clostra dans la cour d'une grange qui était autrefois aux religieux d'Ainay. Le curé y disait une messe basse chaque semaine et une messe haute le jour de sainte Marguerite. Encore actuellement, ils chôment le jour de la fête de leur patronne, alors qu'ils travailleront le jour de Pâques. Ils nous racontent en la défigurant la vie de sainte Marguerite et sont persuadés que c'est une bergère qui a vécu chez eux et dont ils possèdent le corps dans les fondations de la chapelle.

A Charpieu, paroisse disparue sous le vocable de Saint-Ennemond, dépendant de l'abbaye de Saint-Pierre, il y avait un « petit os » de ses reliques. C'est actuellement un hameau entre Meyzieu et Décines. — L'église de Chassieu était et est encore sous le vocable de Saint-Galmier.

A Genas, il y avait l'autel du Rosaire où la confrérie de ce nom était érigée ; il y avait une messe fondée par la mère de M. de Gaudil pour chaque premier vendredi du mois. Il est curieux de constater cette fondation à cette date du premier vendredi de chaque mois, avant que la dévotion du Sacré-Cœur ne se propage par la bienheureuse Marguerite-Marie, qui n'était pas encore au cloître.

L'église de Jons était dédiée à saint Ferréol, il y avait un autel en l'honneur de saint Ennemond. La confrérie du

Rosaire y était instituée ainsi qu'à Villette, à Jonage, etc.

L'église de Saint-Grégoire de Malatrait n'était pas relevée depuis la visite de 1613, le service se faisait toujours à Janeyriat.

A Chavagnieu, paroisse supprimée, il y avait le royaume de Saint-Nizier, la cure était de la nomination du chapitre de Saint-Nizier de Lyon, l'église avait encore, bien besoin de réparations.

A Morestel, l'église paroissiale n'avait pas encore été rebâtie, l'ordonnance du cardinal de Marquemont en 1613 n'avait donc pas été observée. Voici ce que relate le procès-verbal de Mgr Camille de Neufville à son sujet : « Nous avons esté en l'église paroissiale (de Morestel) que nous avons trouvée absolument par terre, tant le cœur que la nef et maison curiale, en sorte qu'il n'y a que des masures et l'église ne peut estre réparée mais rebasrie de fonds en cime. » On célébrait la messe dans une petite chapelle, la seule debout ; elle était fermée avec des barreaux de bois. Comme elle était en pleine campagne, le bourg étant sur un rocher élevé au-dessus, le curé n'osait y tenir le Saint-Sacrement, ayant éprouvé souvent qu'on y dérobe tout ce qu'il y met. L'église de Saint-Victor de Morestel était aussi en fort mauvais état. Il y avait quelques reliques enchâssées au pied d'une statue de Notre-Dame.

A Creys (actuellement Creys-Pusignieu), on vénérât quelques reliques de saint Maurice et de plusieurs autres saints. Il y avait dans cette paroisse une chapelle sous le vocable de Saint-Alban ; le peuple y allait en grande affluence pour être délivré de la fièvre.

Dans le territoire de la paroisse de Brangie, il y avait une chapelle séparée de toute habitation dépendant du

prieuré de Blie, abandonnée, profanée et remplie de buissons. Elle était un réceptacle d'animaux et leur retraite, n'ayant ni portes ni clôture.

A Arandon, paroisse dépendant au spirituel de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon, la confrérie du Mont-Carmel était établie à l'autel sous ce vocable. On vénérât dans un reliquaire en forme de cadre, des reliques de saint Cyprien, de saint Jacques, sainte Marguerite, sainte Thérèse et du bois de la vraie Croix.

A Courtenay, on vénérât aussi plusieurs reliques données par un provincial de Récollets. Dans le procès-verbal de la visite de cette paroisse nous citons un passage intéressant au sujet d'une dévotion peu usitée à l'époque : « A costé droit du cœur de ladicte église sont deux chapelles l'une dédiée à saint Michel sans service ny revenu, l'autre est sous le vocable de saint Jean fondée par les sieurs de Chaverieu aussy sans revenu et service. Il est vray que la confrérie de Saint-Joseph érigée canoniquement a obtenu cette chapelle pour y faire ses dévotions jusqu'à ce qu'elle en ayt fait faire une autre, la dicte confrérie n'a d'autres fonds ny revenu que les libéralitez annuelles des confrères et les oblations qui s'y font et que le curé y laisse pendant sa vie. » Le culte de saint Joseph n'ayant commencé à prendre que dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, c'est certainement une des plus anciennes confréries qui ait été érigées sous ce vocable.

Dans l'étendue de cette paroisse de Courtenay il y avait deux chapelles, l'une au milieu des champs sous le vocable de Saint-Roch et l'autre au hameau de Bonlieu sous le vocable de Sainte-Magdeleine.

L'église de Mépieu était dédiée à Saint-Pierre-aux-liens. L'analogie qu'il y a entre le nom de la paroisse et le vocable

ne tirerait-il pas son étymologie de Mas-Pierre (1) d'où Mas-Pieu, puis Mespieu et enfin Mèpieu ?

A Quirieu, l'église d'en bas, qui avait été démolie par les Huguenots, était encore en mesures ; le chœur avait cependant été rebâti avec les libéralités d'une châtelaine des environs. A la suite de l'ordonnance de Monseigneur de Marquemont, l'église paroissiale avait été transportée en haut à la pluralité des voix. Les murailles du bourg avaient été rasées par ordre du roi il y avait plus de vingt ans.

Dans l'étendue de la paroisse de Charettes, il y avait au hameau de Cras, une chapelle champêtre que Monseigneur de Marquemont avait trouvée abandonnée ; elle avait été rétablie par les religieuses de Salettes qui devaient y faire célébrer une messe par semaine.

La chapelle de La Balme, à l'entrée de la grotte, où il y avait un ermite que le cardinal de Marquemont visita en 1613, était sous le vocable de Notre-Dame de la Balme, l'ermite n'y était plus et son logement tombait en ruines, mais la chapelle était renommée par le concours des fidèles qui y allaient en dévotion de tous côtés ; la confrérie du Rosaire y était établie. Le luminaire était entretenu de la cire des royaumes et de ce qu'offraient les pèlerins. Une dîme était due à cette chapelle que l'on appelait pour cela la dîme de Notre-Dame. Avec le produit de cette dîme on y disait la messe tous les vendredi de la semaine, la nomination à la prébende de cette chapelle avait été pourvue en dernier lieu par l'archevêque de Lyon le 18 décembre 1631. A l'entrée de la grotte et au pied du degré qui

---

(1) Mas voulait dire hameau, village, par exemple Mas Rillier, village près de Miribel.

monte à la chapelle il y avait un autel sous le vocable de Sainte-Catherine n'ayant autre couverture que le rocher.

A Parmilieu, on vénérât diverses reliques dans deux reliquaires, l'un représentant une croix et l'autre la statue de la Vierge. A Amblagnieu, il y avait également un reliquaire qui contenait des reliques de saint Laurent et de saint André.

Monseigneur Camille de Neufville étant à La Balme, au terme de sa visite du Dauphiné, reçoit une doléance des habitants de Marignieu paroisse supprimée, sur les bords du Rhône. L'église était dans le même état qu'en 1613. La dîme de la paroisse ayant été aliénée par ses possesseurs, on n'avait pu naturellement reconstruire l'église. Cependant les habitants, obligés d'aller mendier les assistances spirituelles dans les paroisses voisines, désiraient un curé et promettaient de rebâtir l'église si on voulait bien leur en donner un. Monseigneur nomma M<sup>re</sup> François Arnaud, prêtre du diocèse de Belley, vicaire de Sainte-Colombe, paroisse voisine, annexe de Saint-Vulbas. Si nous citons son nom c'est pour donner un exemple de dévouement. En effet, ce pauvre prêtre arrivait dans une paroisse où il y avait une église en ruine, et dont les fonds affectés à son entretien avaient été aliénés depuis plus de quarante ans et pour lui faire avoir une portion congrue, son archevêque était obligé de plaider au Parlement de Grenoble, ainsi qu'il promettait le faire dans le procès-verbal de cette visite.

## II. — DOMBES

Le 20 septembre de la même année 1654, Monseigneur Camille de Neufville continue la visite de son diocèse par celle de la principauté de Dombes. Il part de son château

d'Ombreval, accompagné de son official, son promoteur, du R. P. Gibalin et de son secrétaire, comme pour celle du Dauphiné. Il arrive à Trévoux, où il est reçu par M. de Sève de Laval, premier président du Parlement de Dombes, qui témoigne le dessein de l'accompagner, honneur qu'il refuse. Il visite l'église collégiale de Saint-Symphorien, où il ne trouve rien à redire. Quoiqu'elle soit déjà fort bien, les habitants avaient l'intention d'y faire des embellissements. Il estime les ornements en argent à 3,000 livres parmi lesquels trois croix dont une processionnelle et une médaille dorée pour donner la paix. Il y avait en outre une masse d'argent pour les bâtonniers du chapitre, qui à elle seule, valait 200 livres. Comme reliques on vénérât un os de saint Bonaventure. A gauche du chœur, il y avait l'autel de Saint-Clair et Saint-Blaise autrefois, patrons de l'église où les gens de la monnaie de Dombes faisaient dire une messe à diacre et sous-diacre le jour de la translation de saint Eloy. De l'autre côté du chœur, il y avait un autel de Sainte-Marguerite. Entre autres chapelles, il y avait celle de Sainte-Catherine, puis un autel de Notre-Dame-de-Pitié en outre de celui des marchands dédié à Notre-Dame où étaient établies les confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Le doyen du chapitre était M. de la Grange comte de Lyon. Monseigneur visite la chapelle des Pénitents blancs dont la confrérie était « de bonne édification ». Il visite aussi le couvent des Ursulines composé de vingt religieuses. Il était situé hors de la ville et très bien bâti. Il leur défend d'aliéner les biens de l'église sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques et leur recommande d'employer le produit de leur travail manuel à compléter la clôture de leur monastère.

Delà, Monseigneur va à Sainte-Euphémie, dont l'église

est unie au chapitre de Trévoux. Parmi les ornements il y a deux chasubles fort belles et une grande croix en argent. Il visite ensuite les églises de Saint-Didier-de-Formans et de Riottiers. Il se rend ensuite à l'église de Beauregard où il y avait à main droite en entrant, deux chapelles anciennes et voûtées, dans l'une desquelles on voyait les armes de la maison de la famille de la Porte. Il y avait le royaume de Saint-François qui entretenait le luminaire de cette église. — En général le nombre des royaumes s'est bien augmenté, on en voit presque partout ; à Frans c'est celui de Saint-Etienne d'Août, patron de l'église, à Jassans celui de Notre-Dame-d'Août, à Saint-Barnard celui de Sainte-Madeleine, etc.

Le monastère de la Bruyère avait été réuni depuis un an au prieuré de Blie dans la ville de Lyon (1), il était inhabité et un paysan en gardait la clef ; la chapelle était déserte et sans office depuis le départ des religieuses, ainsi que celle de Saint-Roch où le curé de Saint-Barnard n'allait plus faire l'eau bénite. Monseigneur Camille de Neufville lui ordonne cependant d'aller célébrer quelquefois dans cette dernière chapelle.

Dans l'église de Savignieu il y avait un reliquaire garni de plusieurs reliques. Dans celle de Juif, annexe de Savignieu, il y avait aussi quelques reliques assez belles et précieuses.

Dans l'église de Villeneuve, sous le vocable de Saint-Clair et Sainte-Madeleine, la confrérie du Saint-Sacrement y était érigée canoniquement.

Dans l'étendue de la paroisse d'Agnereins, actuellement supprimée, il y avait quatre chapelles rurales parmi les-

---

(1) Voir *Revue du Lyonnais*, novembre 1897, page 330.

quelles une sous le vocable de Saint-Pierre et une autre sous celui de Saint-Martin près de laquelle était un cimetière où l'on avait coutume d'enterrer.

A Francheleins, Monseigneur trouve l'église beaucoup plus mal que toutes celles qu'il a déjà visitées, il souhaite de n'en point trouver de semblables. La paroisse n'était composée que de cent communiants presque tous pauvres. Les ornements étaient chétifs, il en manquait, ainsi que d'une armoire pour les serrer; ils étaient vieux et « indignes de servir à nos mystères ». Il n'y avait pas même une croix qui ne soit dessoudée. La statue de saint Martin, patron de la paroisse, était mutilée et tronquée.

A Amareins, les Minimes de Montmerle étaient nominauteurs de la cure. Dans l'étendue de cette paroisse se trouvait la chapelle de Saint-Jean-de-Vaux où il y avait dévotion des lieux voisins le jour de Saint-Jean, les vendredis et les samedis. Dans l'église de Messimy se trouvait l'autel de Notre-Dame-de-Pitié où il y avait dévotion du peuple.

A Montmerle, Monseigneur assiste aux thèses de théologie qui lui sont dédiées par les Pères Minimes, puis il visite l'église où il y a un tabernacle de bois doré, artistement travaillé.

Dans la paroisse de Montceaux, au lieu dit Bethenin, se trouvait une chapelle sous le vocable de Saint-Jacques, abandonnée, avec quelques vestiges de cimetière.

La confrérie du Saint-Sacrement était établie dans l'église de Guéreins, dans celle de Mogneneins ainsi que dans celle de Genouilleux, où Messire Jacques Cartier, perpétuel de Saint-Jean, était curé depuis 1647. Dans l'étendue de la paroisse de Mogneneins, il y avait une chapelle sous le vocable de Saint-Jean et une autre sous celui de Saint-Alban, où il y avait dévotion du peuple.

Monseigneur continue sa visite par celle de Saint-Didier-de-Chalaronne, après avoir dîné à Mogneneins chez M<sup>me</sup> de Chamarande. Comme à Trévoux, les vocables de Saint-Clair et Saint-Blaise y sont unis dans une même chapelle. Au second pilier de cette église, à une tribune se trouvait une chapelle dite de Notre-Dame-la-Blanche.

A côté du grand clocher, dans le cimetière, se trouvait une chapelle dédiée à saint Paul. Sous le grand clocher était la chapelle de Saint-Pierre-le-Vieux qui était autrefois l'église paroissiale. Dans la prison de Thoissey il y avait une chapelle sous le vocable de Sainte-Croix. Cette ville qui était une des principales de la principauté de Dombes n'était cependant pas chef-lieu paroissial et dépendait encore de celle de Saint-Didier. Néanmoins la princesse de Dombes et les habitants y entretenaient un chapelain dont la chapelle était fort bien bâtie avec clocher, cimetière, chœur et nef. Celui qui la desservait actuellement était un père Augustin. Le curé de Saint-Didier y entretenait aussi un vicaire.

A Bey-en-Bresse, sur cinq cents communians il y avait une famille de huguenots, à Sainte-Olive, et dans toutes les paroisses environnantes il n'y en avait pas.

Même sous Monseigneur Camille de Neufville la lampe ardente n'était pas encore générale dans les églises. Dans bien des paroisses, l'huile des noyers du cimetière servait à cet usage et comme à Valeins-en-Dombes, quand ils manquaient, le feu de la lampe manquait aussi.

Chaque procès-verbal de visite est accompagné d'une ordonnance de réparations, celles du chœur étaient généralement à la charge du présentateur de la cure qui touchait la plus grande partie des dîmes, celles de la nef étaient à la charge des habitants.

Beaucoup de curés ne font pas résidence en leur cure sous différents prétextes. D'abord parce que la maison curiale n'existe pas, d'autres, comme à Saint-Trivier-sur-Moignans, parce que le climat est mauvais. Comme la cure de cette petite ville rapportait plus de 2.500 livres, ce qui est énorme pour l'époque, il trouvait plus commode d'y placer un vicaire. Les curés, dans la plupart des paroisses, touchaient habituellement le tiers de la dîme pour leur traitement et le présentateur de la cure avait les deux autres tiers. Ils avaient en outre le revenu de plusieurs parcelles de terre, une portion sur les blés et autres légumes, les novales, etc. (1). Le luminaire avait aussi une rente pour la cire et l'entretien des ornements, etc. Lorsqu'il y avait besoin d'un calice ou d'un ciboire, le luminier faisait faire des quêtes et les habitants se cotisaient. Le ou les luminiers devaient rendre compte chaque année de leur administration au curé et aux plus anciens de la paroisse, mais bien souvent ils ne le faisaient pas. Ils étaient changés, en général, chaque année ou après une période déterminée. Quelquefois, comme à Ambérieu-en-Dombes, le sieur Chatelain faisait fonction de luminier depuis une douzaine d'années et gardait les clefs des ornements. Le procès-verbal de cette visite mentionne une croix d'argent valant de 400 à 500 livres, toute neuve.

La tenue des registres paroissiaux par les curés n'était pas encore générale, beaucoup n'inscrivaient que les actes de baptême nécessaires à la première communion ; les actes de mariage et de sépulture ne seront généralement pas tenus partout avant le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle,

---

(1) On appelait novales les nouvelles terres défrichées.

époque où ils étaient paraphés sur des feuilles avec l'en-tête imprimé du gouverneur de la province. Néanmoins Monseigneur Camille de Neufville, encore plus que le cardinal de Marquemont, y met la main par ses ordonnances afin que la mesure prescrite se généralise. Quelquefois, comme à Francheville, par exemple, les héritiers du curé décédé emportent les registres où les ordonnances pour les faire rendre n'ont pu être exécutées.

Beaucoup de cimetières ne sont pas clos, Monseigneur ne prescrit qu'une clôture de haies vives ou simplement d'un fossé pour éviter que les bêtes n'y aillent pâturer.

Les fonts baptismaux sont rarement fermés à clef, aussi l'eau baptismale est souvent corrompue, pleine d'araignées et autres petites bêtes. Même le tabernacle ne ferme bien souvent pas à clef; d'autres fois la serrure est rouillée.

A Reyrieux, le Saint-Sacrement reposait dans un beau rétable tout neuf enrichi de figures dorées. La confrérie du Rosaire était installée à la chapelle sous ce vocable. L'église étant dans un lieu humide près d'un ruisseau et plein de sources, le chœur et la nef étaient ébranlés, les murailles étaient entr'ouvertes; il était très difficile d'y mettre ordre « parce que le désordre venait des fondements et de l'assiette ».

A Parcieux, il y avait les royaumes de Saint-Jean et de Saint-Roch; à Massieux, ceux de Saint-Barthélemi et des Saints-Innocents. A Vimy (Neufville), celui de Saint-Clair entretenait le luminaire et fournissait d'ornements; il y en avait trois autres. A Bussiges (1), il y avait le royaume de Saint-Marc. A Civrieux-en-Bresse, il y en avait trois.

---

(1) Actuellement hameau de Civrieux-en-Bresse.

Les confréries se multiplient aussi ; celle du Rosaire était installée à Massieux ; à Vimy, celle de Saint-Roch, et Saint-Sébastien également à Vimy, à Saint-André-de-Corcy et à Saint-Marcel, annexe.

Dans la paroisse Saint-Pierre-de-Rancé au lieu de Limanda, se trouvait une chapelle dédiée à Notre-Dame en bon état, elle avait un luminier particulier.

L'église de Pouilleux n'était pas rétablie depuis la visite de Monseigneur de Marquemont : « Ce qui fut autrefois le cœur compose aujourd'hui toute l'église, il est voûté et ferme à clef et encore il y pleut de tous costez....., on enterre dans les ruines de la nef parmi lesquelles nous avons vu un cerisier de la hauteur de plus de 25 pieds, ce qui témoigne qu'il y a longtemps que ladite nef est par terre. Cette paroisse est actuellement hameau de Reyrieux. Son annexe, Toussieux, qui est encore paroisse sous le vocable de Saint-Bonnet, était bien mieux. Monseigneur ordonne à son aumônier de donner le prix-fait pour les réparations de cette église et d'y ajouter de son argent tout ce qui serait nécessaire.

Monseigneur Camille de Neufville avait acquis la seigneurie d'Ombreval de Jean Livet, précédent seigneur (1), elle fut transformée en marquisat en sa faveur et cette gracieuse ville de Vimy, des bords de la Saône, prit le nom de son archevêque qui en était aussi seigneur temporel. Cette seigneurie s'étendait à celle de Montanay acquise par Monseigneur, puis à la paroisse de Bussiges, composée seulement de six maisons, qui est actuellement un hameau de

---

(1) Ce Jean Livet était secrétaire de l'archevêché sous Monseigneur de Marquemont, en 1614.

Civrieux. L'église était sous le vocable de Notre-Dame de Lumières ; il ne restait que le chœur, coquille et clocher, le tout voûté et en bon état, la nef était sans toit, les murailles encore debout. Il y avait un reliquaire contenant quelques reliques inconnues.

L'église de Vimy était sous le vocable de l'Assomption, elle se ressentait des libéralités de son archevêque et seigneur. En outre que le Saint-Sacrement était fort bien dans un ciboire d'argent couvert d'un voile de velours vert et dans un rétable de bois doré avec plusieurs figures qui ornent l'autel, il y avait un soleil d'argent et comme ornements, sept chasubles de soie et une de velours noir, une chape de satin vert à feuillages, etc. Toute l'église et les chapelles, clocher et maison curiale étaient en bon état.

Il y avait autrefois un hôpital dont le revenu s'employait à une aumône le jour du Saint-Esprit. Il consistait en maison et vigne de l'autre, côté de la Saône sur le territoire de Saint-Germain.

La confrérie du Rosaire était établie à Saint-André-de-Corcy, à Chatenay, à Saint-Nizier-le-Désert, à Ronzuel et à Chalamont, où en outre de l'église Notre-Dame il y avait dans le centre de la ville une chapelle dédiée à Notre-Dame du Rosaire, saint Roch et saint Sébastien ouverte pour la commodité publique depuis 25 ans. La même église de Chalamont était l'église de Saint-Martin en dehors de la ville ; de sorte qu'à Chalamont il y avait trois églises et une chapelle d'un hôpital ruiné, mais bien entretenue par les confrères de la confrérie du nom de Jésus qui y était établie depuis 10 ou 12 ans.

Il est difficile de connaître exactement la limite de la Bresse et de la principauté de Dombes ; ainsi les églises de Dompierre, de Chalamont et de Chatenay étaient en

Dombes et une partie de ces paroisses était cependant en Bresse ; à Saint-Nizier-le-Désert, c'était tout le contraire. Dans cette dernière paroisse était le prieuré de Montfavrey qui nommait à la cure ; il était de la collation de l'archevêque et rapportait 800 livres. Le prieur était Jacques Durand qui l'avait par résignation d'un nommé Dodin ; il était à simple tonsure. La chapelle élevée sur une petite montagne au milieu des bois et des étangs était absolument déserte et abandonnée, elle était demeurée plusieurs années ouverte et sans portes, il n'y avait pas un an qu'un homme l'avait habitée et y faisait du feu. Il y avait cependant beaucoup de dévotion le jour de saint Clair. Monseigneur ordonne que dans six mois elle sera mise en dû état et déclare qu'autrement il fera procéder à la saisie des revenus.

Monseigneur Camille de Neuville termine sa visite de la principauté de Dombes au commencement d'octobre. Ayant appris les désordres qui régnaient dans la paroisse de Prim en Bresse il s'y rend le 2 octobre. L'église était entourée de bois de tous côtés, il n'y avait ni Saint-Sacrement, ni tabernacle, ni ciboire, ni Saintes Huiles, ni fonts baptismaux ; l'autel principal n'avait ni parements, ni chandeliers, ni cierges, ni croix, seulement trois images de deux liards et trois pièces de bois non taillées avec un peu de fer pour servir de chandeliers. Toute l'église était comme abandonnée et dans un état déplorable. Le curé, qui était pourvu de la cure l'avait abandonnée depuis deux ans, un prêtre, qui desservait une chapelle voisine d'une commanderie de Malte, en percevait les revenus, y venant de trois en trois mois selon son caprice et emportant les quelques ornements qu'on y mettait, dans l'autre chapelle qu'il desservait.

Le prieur de Salles nommait à la cure, qui n'était qu'à

une demi-lieue de l'église de Dompierre-de-Chalamont. Vu le petit nombre d'habitants (il n'y en avait qu'une vingtaine) et le peu de valeur de la dîme (tout le territoire étant en bois) ne pouvant faire subvenir à la subsistance d'un curé, Monseigneur propose, du consentement des habitants, d'unir cette cure à celle de Dompierre, d'où ils tiraient déjà toutes leurs assistances spirituelles.

